

Appel à contribution concernant les cours de référence de la 1ère et de la 2ème année universitaire pour les matières et les modules d'enseignement fondamentaux

I. Objectifs de l'appel :

Les cours de référence sont des outils essentiels pour le processus d'enseignement et d'apprentissage, d'une part et d'unification des contenus d'enseignement à l'échelle nationale dans chaque matière d'enseignement d'autre part. Ils constituent un cadre référentiel important pour la communauté universitaire et contribuent au processus d'apprentissage et au développement des connaissances des étudiants.

Le cours de référence contient des éléments théoriques et pratiques, des exercices et des problèmes exploitables, inspirés de situations réelles de préférence. Plusieurs ouvrages de référence peuvent coexister pour la même matière ; cependant, leur contenu doit être structuré conformément au programme officiel de la matière concernée.

Cet appel national lancé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a pour objectif de valoriser les efforts de la communauté scientifique en matière d'ouvrages didactiques destinés aux étudiants inscrits en première et en seconde année universitaire dans les différents domaines.

Les soumissions des propositions se feront à travers les trois agences thématiques de recherche au niveau national, selon la répartition suivante :

Agences	Domaines
Agence Thématique de Recherche en Sciences de la Santé et de la Vie – (ATRSSV) Oran	Sciences de la terre et de l'univers, Sciences de la Nature et de la Vie, Médecine, Pharmacie, Chirurgie Dentaire, Sciences Vétérinaires

II. Conditions de participation à l'appel (qui peut soumettre ?) :

- Les enseignants-chercheurs, les enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires, les chercheurs permanents, en activité ou à la retraite, en Algérie ou à l'étranger.
- Les propositions doivent émaner d'enseignants-chercheurs ou chercheurs permanents justifiant d'une expérience minimale de 8 années d'enseignement dans le domaine, dont 5 années dans la matière concernée, en Algérie ou à l'étranger. (joindre les justificatifs).
- Le nombre de co-auteurs par ouvrage ne peut dépasser 3 auteurs.
- Il n'est possible de faire qu'une seule proposition d'ouvrage.

III. Conditions relatives aux propositions de cours de référence :

- Les propositions ne doivent pas avoir fait l'objet de publications et/ou d'éditions antérieures ;
- Les propositions doivent se faire dans la langue d'enseignement de la matière conformément au programme officiel ;
- Une grande importance sera accordée à la clarté de l'ouvrage, qui devra être rédigé dans un vocabulaire accessible à l'étudiant ;
- L'ouvrage devra comprendre des cours ponctués d'exemples, d'exercices avec des corrigés types à la fin de chaque chapitre ;
- Le volume du cours de référence doit être adéquat avec la nature du contenu de la matière référentielle ;
- Les propositions doivent être envoyées au format PDF, la police d'écriture est le Traditional Arabic, taille 16, interligne 1,15 pour la langue arabe et le Times New Roman, taille 14, interligne 1,15 pour les autres langues ;
- Les schémas, illustrations, graphiques, images...doivent être en couleur.
- Les propositions doivent :
 - Être structurées en chapitres avec une table des matières,

- Avoir une méthodologie claire,
- Préciser le public ciblé,
- Comporter une introduction générale,
- Comporter un guide de l'utilisation de l'ouvrage,
- Comporter une bibliographie selon les normes APA.

IV. Modalités de sélection des cours de référence :

- Les propositions seront examinées par des experts du domaine et de la matière concernée.
- En cas de rejet, les soumissionnaires auront la possibilité de défendre leur proposition devant un comité d'experts. Si suite à cela, la proposition n'est pas retenue, les soumissionnaires seront exclus définitivement des prochaines soumissions.

V. Modalités de soumission :

- Les propositions d'ouvrage doivent être envoyées par courrier électronique sous format PDF à l'adresse électronique de l'agence concernée.
- Ces propositions doivent être accompagnées d'une mini biographie des auteurs et des justificatifs d'expériences d'enseignement dans le domaine et la matière concernés (attestation de l'établissement).

VI. Dates importantes :

- Date limite de soumission des dossiers complets : 20 Juillet 2025.
- Finalisation de l'expertise des soumissions : 10 Octobre 2025.

VII. Contact :

Agences	Site Web	E-mail
Agence Thématique de Recherche en Sciences de la Santé et de la Vie – (ATRSSV) Oran	www.atrssv.dz	coursatrssv@atrssv.dz